

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
CANTON DE L'HAUTIL

COMMUNE DE VAUREAL

**COMPTE RENDU SUCCINCT DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 8 novembre 2006**

Nombre de conseillers en exercice : 31 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de conseillers votants : 26

L'an deux mille six, le 8 novembre à vingt heures, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni à La Maison VALLERAND , en séance publique, sous la Présidence de Monsieur MORIN, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM MORIN, BORONIEC, BRETON, MASCIONI, MADRAY, BOUCET, CHEVALIER, VOINET, COUCHOT, JUMELET, SYLVAIN, FRENET, CANIPEL, ROLLET, MOITROT, DUFAYET, VIZIERES, BRUNEVAL, DUQUESNE, HALLUIN.

formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur WILD a donné pouvoir à Monsieur BRETON
Madame OUKILI a donné pouvoir à Monsieur MOITROT
Monsieur HUKPORTIE a donné pouvoir à Madame SYLVAIN
Madame COLSON a donné pouvoir à Monsieur ROLLET
Madame BADIANE a donné pouvoir à Madame MASCIONI
Monsieur BOUTEILLE a donné pouvoir à Madame CHEVALIER

MADAME MASCIONI EST ELUE SECRETAIRE.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h15.

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2006

Monsieur MORIN indique qu'une erreur doit être corrigée dans le compte rendu de la séance du 20 septembre dernier, en page 21, concernant les votes relatifs à l'acquisition du fonds de commerce « Cour des Halles » par la Commune. Il faut remplacer « 25 voix Pour et 5 Abstentions » par « 27 voix Pour et 3 Abstentions (M. VIZIERES, M. GRETTNER, M. DUQUESNE) ».

Après correction, **le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité**, le compte rendu du Conseil Municipal du 20 septembre 2006.

II – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation qui lui a été conférée par le Conseil Municipal.

Compte-rendu des décisions prises par le Maire, en vertu de la délégation qui lui a été conférée par le Conseil Municipal :

Décision n° 168-06 – Signature d'une convention Intégration à l'emploi avec le PLIE de Cergy,

Décision n°170-06 – Signature d'une convention avec le cabinet SM Conseil pour le recrutement d'un Directeur pour les Services Techniques,

Décision n° 171-06 – Signature d'un contrat avec BUREAU VERITAS pour un contrôle de polluants spécifiques de l'air pour la Bibliothèque Municipale,

Décision n° 172-06 – Signature d'un marché n° 06-09 avec la société Arbre en Ciel pour l'abattage et l'élagage au 7 avenue des Acacias à Conflans Sainte Honorine,

Décision n° 173-06 – Signature d'une convention avec CEMEA pour une action de formation BAFD EXTERNAT à l'attention de Mme WEISS Sabrina,

Décision n°174 -06 – Signature de conventions avec ADIAJ FORMATION pour une action formation à l'attention de Mmes Claire POUMEYROL et A.Marie RINGOT,

Décision n°175-06 – Signature de conventions avec ADIAJ FORMATION pour une action formation à l'attention de Mr David BULTEZ,

Décision n° 176-06 – Signature d'un contrat de cession avec SARL Yes High Tech pour la représentation du groupe Fedayi Pacha +Kanka+Dub Addict qui se déroulera le vendredi 24 novembre 2006 au Forum de Vauréal,

Décision n° 177-06 – Signature de contrat de cession avec Ter à Terre pour la représentation du groupe Fishbone + Wolfunkind qui se déroulera le 29 octobre 2006 au Forum de Vauréal,

Décision n°178-06 - Signature du contrat de cession avec C.C. Production pour la représentation du groupe Frédéric Yvonnet Group qui se déroulera le samedi 14 octobre 2006 au Forum de Vauréal.

Décision n° 179-06 – Signature de contrat de cession avec AL 4 AS pour la représentation du groupe Rasta Bigoud qui aura lieu le 25 Novembre 2006 au Forum de Vauréal,

Décision n°180-06 – Signature du contrat de cession de l'Association GMKA Tech pour la représentation du groupe Positive Roots band qui aura lieu le le samedi 25 Novembre 2006 au Forum de Vauréal

Décision n° 181-06 – Signature d'un contrat de location avec la commune de Pierrelaye pour l'exposition

50 ans de musique Jamaïcaine qui aura lieu du 26 Novembre au 18 décembre 2006 au Forum de Vauréal,

Décision n° 182-06 - Signature des conventions pour une action de formation avec le Groupe Moniteur à l'attention de Mme AVRILLEUX Sonia et qui se déroulera le 19 septembre 2006,

Décision n°183-06 – Signature d'une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise dans le cadre du projet communal de soutien aux départs en vacances pour des familles aux revenus modestes,

Décision n° 184-06 – Signature d'une convention avec l'Association Théâtre UVOL pour l'animation de trois ateliers théâtre par semaine, du 19 septembre 2005 au 14 juin 2007,

Décision n° 185-06 - Signature d'un contrat de cession avec Autant en Emporte le vent pour la représentation du groupe Thérapy + Guest the Space Cowboys qui aura lieu le dimanche 1^{er} octobre 2006 au Forum à Vauréal,

Décision n° 187-06 – Signature d'une convention de location de logement situé au 6 avenue Jules Vallès à Vauréal, à compter du 01/09/06 avec Mr TRAPLETTI Guilio, professeur des écoles,

Décision n° 188-06 – Signature d'un contrat de cession avec Los Production pour la représentation du Groupe Aldebert + Matr SAL, le Samedi 7 Octobre 2006 au Forum de Vauréal,

Décision n° 189-06 – Signature d'un contrat avec l'Association des Artistes des Bords de l'Oise pour une représentation de cours de théâtre tous les mardis de 17h30 à 19h30 du 19/09/06 au 26/06/07 à l'Agora,

Décision n°190-06 – Signature d'un contrat avec l'Association des Artistes des Bords de l'Oise pour l'organisation d'une soirée-Cabaret le 15 Septembre 2006 à l'Agora dans le cadre du Café Plaisir,

Décision n° 191-06 – Signature d'un avenant au contrat (décision n°65-06) pour changement de date, le 02/12/06 au lieu du 09/12/06 dans le cadre de la fête de fin d'année de la Bibliothèque Municipale, fête des petits,

Décision n° 192-06 – signature d'une convention de mise à jour et son extension maintenance avec la société JCAE,

Décision n° 193-06 – Signature d'un contrat de cession avec Music'Action pour la représentation du groupe Jesus Volt qui aura lieu le vendredi 13 Octobre 2006 au Forum de Vauréal,

Décision n°194-06 – Signature d'un avenant n°2 au contrat conclu avec la Société SAGA – LAB pour les prestations de vérifications réglementaires des aires de jeux et équipements sportifs communaux,

Décision n°195-06 - Signature de contrat de cession avec WK Production pour la représentation du groupe The Duo Quartet, qui aura lieu le 14 Octobre 2006 Forum de Vauréal,

Décision n° 196-06 – Signature de la convention de partenariat pour le Festival la Voix Public entre la commune de Vauréal et le Théâtre Simone Signoret,

Décision n° 197-06 – Signature de contrat avec la Société SAGELOAN dans le cadre de la maintenance du logiciel AMOFI (Gestion du PaTrimoine),

Décision n°198-06 – Signature de contrat de licence avec la Société SAGELOAN dans le cadre de la maintenance du logiciel LOAN (gestion de la dette)

Décision n° 200-06 – Passation d'une convention avec SOS Spectacle (Association loi 1901) dans le cadre du 11^{ème} Festival Harmonica, le 15/10/06,

Décision n° 201-06 – Passation de convention avec l'Apostrophe Scène Nationale de Cergy Pontoise et du Val d'Oise, dans le cadre du 11^{ème} Festival Harmonica du 10 au 13 octobre 2006,

Décision n°202-06 – Passation de convention avec WK Productions Sarl, dans le cadre du 11eme Festival Harmonica du 10 au 13 octobre 2006,

Décision n°203 – Signature d'une convention avec l'IFA Adolphe Chauvin dans le cadre d'une formation en direction des apprentis pour la préparation d'un BEP , métiers de l'Electrotechnique pour la période du 01/09/06 au 31/08/08,

Décision n°204-06– Signature d'une convention avec le CFA dans le cadre d'une formation en direction des apprentis pour la préparation d'un CAP, Métiers de l'Horticulture pour la période du 01/10/2006 au 31/08/2008,

Décision n°205-06 – Passation de convention avec la Ville de Viroflay Direction de la culture dont l'objet est le prêt d'une exposition appartement à Vauréal Vaches Ecow-Parade, du 09 au 24 octobre 2006,

Décision n°206-06 – Passation d'une convention avec le Festival Théâtral du Val d'Oise, Deuil la Barre dans le cadre du 24ème Festival Théâtral du Val d'Oise du 07 Octobre au 19 Novembre 2006, qui se tiendra dans plusieurs villes du département,

Décision n°207-06 – Signature de contrat avec l'Association Zone - Citron pour l'organisation d'une soirée-cabaret dans le cadre du Café Plaisir qui aura lieu le 20 octobre 2006,

Décision n° 208-06 – Signature de contrat avec le Théâtre du Chaos pour l'organisation de la semaine du goût le 16 et 17 octobre 2006 en direction des élèves des écoles maternelles et des CP,

Décision n° 209-06 – Signature de convention avec Monsieur MENEGHETTI Directeur de l'école élémentaire des Longues Terres pour l'utilisation des locaux afin d'accueillir les élèves du collège des Toupets inscrits à l'accompagnement scolaire pour la période du 1^{er} octobre 2006 au 30 juin 2007,

Décision° 211-06 – Signature d'un contrat de cession avec Pour Oublier Production pour la représentation du groupe « Shakaponk » le 10 novembre 2006 au Forum,

Décision n° 213-06 – Signature de contrat avec la Société ARPEGE pour la maintenance du logiciel Concerto,

Décision n°215-06 – Signatures des conventions avec l'Association de Protections Civiles pour une action de formation aux gestes de premiers secours les 14 et 28 juin 2006,

Décision n° 216-06 – Signature d'un avenant n°3 au contrat conclu avec EDF-GDF pour la modification de la puissance souscrite qui passe de 42 kVA version UM à 54 kVA,

Décision n° 218-06 – Signature de contrat de cession avec F2F Music pour la représentation du groupe Fred Radix qui aura lieu le 27 Octobre 2003 au Forum de Vauréal,

Décision n° 219-06 – Passation de convention avec l'Apostrophe Scène Nationale de Cergy Pontoise et du Val d'Oise dans le cadre du projet TransOral Express et à l'occasion de lire en fête.

III – FINANCES

• DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2007 (Rapporteur Gérard MADRAY)

En préambule, il rappelle le contexte national incertain :

Les besoins financiers liés aux logements, à la solidarité, à la réussite éducative ... ne cessent de croître.

Dans le même temps, les dotations de solidarité n'augmentent pas, voire diminuent (FSRIF, financements Politique de la ville...).

La baisse de ces fonds marque le désengagement de l'Etat et remet en cause les principes de solidarité et de péréquation inscrits dans la loi organique sur l'autonomie financière.

Les orientations budgétaires 2007 sont :

- ☐ le maintien des trois objectifs stratégiques qui soutiennent le projet municipal d'assurer un développement équilibré et durable du territoire pour que Vauréal demeure une ville du plaisir de vivre et du plaisir partagé :
 - . Une vraie qualité de vie
 - . Une ville qui assure son avenir
 - . Un Cœur de Ville qui unit les quartiers
- ☐ l'optimisation des recettes des services
- ☐ la maîtrise des dépenses de fonctionnement
- ☐ un investissement fondé sur le PPI établi sur cinq ans.

Il est pris note du DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2007.

- **Marché « Collecte et transport des ordures ménagères et encombrants »
(Rapporteur Gérard MADRAY)**

Dans le cadre d'un groupement de commandes, les villes de Cergy et Vauréal ont lancé un appel d'offres ouvert pour le renouvellement de leur marché de collecte et de transport des ordures ménagères résiduelles et des encombrants.

Le marché débutera le 1^{er} janvier 2007 pour une durée de quatre ans et s'achèvera le 31 décembre 2011.

Suite à l'analyse des offres des 5 candidats, la commission d'appel d'offres du groupement a décidé de retenir l'offre de la société Sepur qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères fixés dans le règlement de la consultation.

Monsieur MADRAY demande au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à conclure et signer le marché avec la société SEPUR.

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Avenant n° 11 au marché « travaux de construction d'un Hôtel de Ville et de salles de spectacles »**

Monsieur MADRAY demande au Conseil Municipal d'annuler la délibération n°3.2/09/06 concernant la passation de l'avenant n°11 au marché n°05 05 « Travaux de construction de l'Hôtel de Ville ».

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Avenant n° 1 du lot n° 1 du marché n° 04 07 « Réhabilitation de 4 appartements rue de l'Escarpolette » concernant des prestations en moins-value et la prolongation des délais d'exécution.**

- Le montant du lot s'élève à 18 318,70 €TTC. Toutefois une partie des travaux de ce lot, notamment la pose de bloc de boîtes aux lettres n'a pas été effectuée par le titulaire car réalisée par la copropriété elle-même.

- Le PV de réception ne pouvant pas être rédigé avant la passation de cet avenant, il est nécessaire de prolonger également le délai d'exécution du marché de 5 mois.

Le montant de ces travaux en moins-value s'élève à (-) 613,15 €HT.

Monsieur MADRAY demande au Conseil Municipal d'autoriser la passation de l'avenant n°1 du lot 1 du marché et d'autoriser le Maire à le signer.

Vote : Adopté à l'unanimité

IV – DEVELOPPEMENT URBAIN ET TECHNIQUE

- **Echange de la parcelle cadastrée AE 166 contre une bande de 100 m² le long de l'ancienne voie ferrée. (Rapporteur de Monsieur MORIN)**

La commune est propriétaire de la parcelle AE 166 d'une superficie de 244 m². Ce terrain est enclavé, de configuration irrégulière au relief en pente et non entretenu. Il est situé en zone Naturelle (inconstructible) du PLU et inscrit comme espace arboré.

La Commune ne possède pas d'autres parcelles à proximité et n'est donc pas propriétaire d'un ensemble cohérent de parcelles.

Ce terrain ne présente, en conséquence, pas d'intérêt à la conservation en l'état.

Monsieur MORIN indique qu'il a proposé un échange de terrain pour une même superficie et non une simple cession, afin de permettre à la Commune de maîtriser le foncier en limite de l'ancienne voie ferrée dans le but de protéger cet espace en le reboisant. Les personnes concernées ont préféré un échange de terrains de superficie différente avec versement d'une soulte.

La cession de la parcelle AE 166 à M. et Mme Franck VOINET est donc envisagée en échange d'une bande de terrain de 100 m² le long de l'ancienne voie moyennant le versement d'une soulte de 1.440 €.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal :

- **d'autoriser le Maire à céder la parcelle AE 166 moyennant une soulte de 1.440 €, en échange d'une bande de terrain de 100 m² prise sur les parcelles AE 285, 165, 347, 342.**
- **d'autoriser le bornage du terrain,**
- **d'autoriser le Maire à signer les actes administratifs et juridiques afférents à cet échange.**

Vote : 2 Voix Contre (M. VIZIERES et M. DUQUESNE), Adopté à la majorité.

V – ADMINISTRATION GENERALE

- **Renouvellement des membres non-fonctionnaires dans la Commission Communale de Sécurité et Accessibilité. (Rapporteur Aline BORONIEC)**

Les candidats pour la nouvelle Commission sont :

Monsieur G. MADRAY – Monsieur VOINET – Monsieur JUMELET.

Madame BORONIEC demande au Conseil Municipal de procéder au renouvellement du mandat des membres composant la Commission Communale de Sécurité et Accessibilité.

Vote : Adopté à l'unanimité

VI – ANIMATION VILLE

- **Choix des lots à attribuer pour les lauréats du concours de nouvelles 2006 (Rapporteur Monsieur MORIN)**

Il est proposé que les lots prennent la forme de bons d'achats de 100 euros par catégorie. Les lauréats étant désignés dans quatre catégories, le montant total des lots est de 400 euros (100 euros par catégorie).

Monsieur MORIN demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette proposition.

Vote : Adopté à l'unanimité

VII – RESSOURCES HUMAINES

- **Accompagnement des agents souhaitant arrêter de fumer (Rapporteur Aline BORONIEC).**

Il est proposé de mettre en place une mesure d'accompagnement pour les agents souhaitant s'arrêter de fumer. Cette mesure se traduit par une prise en charge partielle de l'achat de patchs (cure de 3 mois) et d'un remboursement à hauteur 80% de la dépense.

Afin que les demandes de remboursement puissent être honorées, le Conseil Municipal doit se prononcer sur cette proposition.

Vote : Adopté à l'unanimité

VIII – QUESTIONS SANS DEBAT

- **Signature du Contrat Enfance et Jeunesse**

Il est demandé au Conseil Municipal de donner son accord à ce nouveau contrat et d'autoriser monsieur le Maire à signer le document s'y rapportant.

Vote : Adopté à l'unanimité

- **REPRISE DE LA VOIRIE ET DE L'ECLAIRAGE DE L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE « LE CLOS DE VAUREAL » (Ilot Marnière C).**

Il est demandé au Conseil Municipal de délibérer sur ce transfert de propriété.

Vote : Adopté à l'unanimité

- **REPRISE DE LA VOIRIE ET DE L'ECLAIRAGE DU BAILLEUR LE LOGIS SOCIAL RUE DU VOYAGE (Ilot Boulingrin F).**

Il est demandé au Conseil Municipal de délibérer sur ce transfert de propriété.

Vote : Adopté à l'unanimité

- **REPRISE DE LA VOIRIE ET DE L'ECLAIRAGE DE L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE « Le Hameau du Golf » (Ilot Boulingrin D).**

Il est demande au Conseil Municipal de délibérer sur ce transfert de propriété.

Vote : Adopté à l'unanimité

- **REPRISE DE LA VOIRIE ET DE L'ECLAIRAGE DU BAILLEUR VALESTIS RUE DU LAPIN AGILE (Ilot Hauts Toupets B).**

Il est demande au Conseil Municipal de délibérer sur ce transfert de propriété.

Vote : Adopté à l'unanimité

- **REPRISE DE LA VOIRIE ET DE L'ECLAIRAGE DE L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE « VIE EN VEXIN » (Ilot Groues A).**

Il est demande au Conseil Municipal de délibérer sur ce transfert de propriété.

Vote : Adopté à l'unanimité

- **BOURSES COMMUNALES 2006/2007**

Il est proposé de définir un nouveau montant pour la bourse communale en :

2005	⇒	80 €	→	152 bénéficiaires
2006	⇒	100 €	→	94 bénéficiaires

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver cette décision.

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Assurance du personnel.**

Le C.I.G a présenté les résultats de la consultation. C'est la compagnie CNP qui emporte le marché avec le courtier DEXIA-SOFCAP.

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur :

- **L'approbation des taux et prestations négociées par le C.I.G**
- **L'adhésion à compter du 1^{er} janvier 2007 au contrat groupe**
- **Prendre acte que les frais du C.I.G qui s'élèvent à 0,08% de la masse salariale assurée viendront en supplément des taux d'assurance.**

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Réévaluation de la situation des agents non titulaires embauchés sur le cadre d'emploi des Attachés.**

Il convient d'annuler la délibération prise le 21 juin 2006.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette proposition.

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Modalités de prise en charge des frais relatifs aux préparations concours (agents titulaires et non titulaires occupant un emploi permanent spécifique).**

Il est proposé que :

- Les frais de transport soient remboursés pour les préparations aux concours qui se déroulent en dehors de la zone de la Communauté d'Agglomération.
- Les frais de restauration restent à la charge de l'agent
- La commune participe au versement d'une bourse de documentation, (sur présentation de justificatifs) pour un plafond maximum de :
200€ pour la préparation aux concours de catégorie A
150€ pour la préparation aux concours de catégorie B
100€ pour la préparation aux concours de catégorie C.
- Les frais de transport et de restauration pour la journée de test restent à la charge de l'agent.
- L'employeur octroie gracieusement 1 journée (ou ½ journée selon le cas), pour la présentation aux tests et le passage du concours.

Afin que les demandes de remboursement puissent être honorées, le Conseil Municipal doit se prononcer sur cette proposition.

Vote : Adopté à l'unanimité

- **Modification du tableau des effectifs.**

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur la modification du tableau des effectifs comme suit :

- **création d'1 poste d'Ingénieur**
- **suppression d'1 poste d'Ingénieur Chef**
- **création d'1 poste de Brigadier**
- **suppression d'1 poste de gardien de police**

Vote : Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 45 mn.

**Pour extrait conforme
Au registre des délibérations**

**Bernard MORIN
Maire de Vauréal**